

vrage surpasse lesdites feuilles, & qu'on soit obligé de faire un troisième Volume, les souscripteurs ne payeront le surplus des feuilles qu'à proportion de 250. à 9. florins, argent de change. Outre cet avantage, les Souscripteurs auront encore celui d'avoir les premières impressions des planches, qui surpassent toujours en beauté les dernières qu'on tire. On n'imprimera de cet ouvrage que cinq cens exemplaires en tout, & quant aux planches, on n'en tirera en premier lieu que le nombre de ceux qui auront souscrit; afin de délivrer les exemplaires d'abord. Il sera partagé en deux parties, dont la première contiendra l'Histoire de la Maison d'Autriche jusqu'à la mort de l'Empereur Maximilien I. & la deuxième jusqu'à présent.

On ne recevra les souscriptions que jusqu'au premier du mois de Février prochain. La première partie se délivre dès-à-présent, & la seconde paroitra incessamment.

Les Souscripteurs payeront en souscrivant trois florins argent de change: en recevant la première partie, 3. florins; & en recevant la deuxième les trois derniers florins. Quant au stile ou façon de parler de l'Auteur, le *Tresor des Fables* est déjà de lui, & a été bien reçu.

A V I S

Sur la nouvelle Edition de l'Histoire de Lorraine.

ANTOINE LESEURE, Imprimeur ordinaire du Roi à Nancy, qui a entrepris de donner au Public une nouvelle Edition en 6. Volumes in folio de L'HISTOIRE DE LORRAINE, du R. P. Dom Calmet, Abbé de Senones, ne s'étoit engagé à délivrer des Souscriptions que jusqu'au dernier Septembre 1743.